La P'tite Note d'Info familles : rentrée 2025

Chers parents,

L'accès à votre compte Portail Famille (site BL Enfance) se fait grâce au code abonné (le même pour toute la famille).

Vous devrez inscrire votre enfant à l'ALAE et à la cantine pour la rentrée de septembre, dés mi-juillet.

Aidez-nous à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions

☐ Vérifiez votre espace personnel sur le Portail Famille.

Le Portail Famille est une plateforme qui facilite la réalisation des formalités périscolaires et extrascolaires de vos enfants. Vous pouvez :

- Réserver les activités (ALAE matin, midi et repas, soir ainsi que ALSH mercredi et les vacances)
- Gérer les factures
- · Consulter les actualités
- Transmettre et modifier des renseignements obligatoires (changement numéro de téléphone ou email, personnes à appeler d'urgence et autorisées à récupérer l'enfant, allergies).

Pensez à remplir les données de votre espace famille intégralement et à mettre à jour vos informations.

Il est aussi un outil indispensable pour le personnel des centres de loisirs. Ils ont accès aux informations de votre espace personnel afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

Comment réserver les activités ?

En tant que responsable légal, il est primordial que les activités pour votre enfant soient réservées via le Portail Famille. Ces réservations peuvent être effectuées depuis plusieurs supports : PC, tablette ou smartphone.

Votre enfant doit venir aux activités que vous avez réservées pour lui.

Vous avez la possibilité de faire des « réservations longues » c'est-à-dire pour l'année scolaire.

Les conditions d'inscription et d'annulation sont définies par le Règlement Intérieur des accueils de loisirs, disponible sur le site de la Commune et dans le Portail Famille.

PIÈCES JUSTIFICATIVES à envoyer par MAIL avant chaque rentrée scolaire ou AVANT la date de fin de validité :

- Attestation d'assurance péri et extra-scolaire (obligatoire)
- Pages de vaccination du carnet de santé
- PAI (si c'est le cas)
- QF de la CAF (au 1er janvier)

En cas de difficulté, contactez l'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs soit :

Par mail à : alae.magdelaine@gmail.com ou par téléphone au 05 34 27 18 41.

Suivez-nous sur le Facebook « Anime ta mag »

Service Enfance et Jeunesse Mairie de La Magdelaine Sur Tarn